

le PIERRE - BRILLANT

MENSUEL D'INFORMATION.

VAL-BRILLANT.

LE MOULIN QUI FAISAIT VIVRE LA MOITIE DE LA POPULATION DE VAL-BRILLANT (photo).

VAL-BRILLANT :

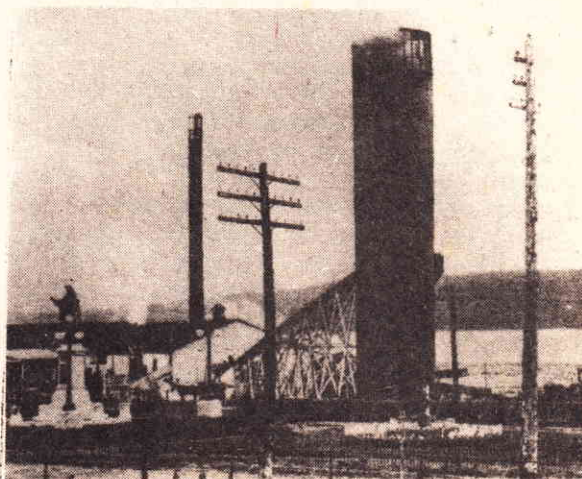
Une localité industrielle

Ce titre a de quoi surprendre, me direz-vous. Je vous réponds que Val-Brillant n'est plus que l'ombre de lui-même. La paroisse a connu au cours de ses 60 premières années une animation particulièrement agissante à l'image de sa prospérité. Pendant ces décennies l'industrie a constitué la base de notre économie. Plusieurs d'entre nous ne le savent pas; les autres l'ont oublié. Afin de combler certaines déficiences dans la connaissance de notre histoire, afin de rafraîchir certaines mémoires défaillantes et afin de démentir certaines assertions sur la capacité de Val-Brillant de "supporter" l'industrialisation (référence: étude Gaucher Pringle), je me permets aujourd'hui de formuler les commentaires suivants basés sur des faits historiques.

Un passé industriel

Il y a cent ans, Cedar Hall (Val-Brillant) s'est donné une orientation industrielle. En 1881, dans notre colonie niassante l'agriculture est impraticable à cause de l'absence de terres défrichées. Pourtant un moulin à scie y est déjà en opération. Le village n'existe pas: pas même une chapelle, une école, encore moins un aqueduc. L'industrie allait être le moteur du développement social et économique de Val-Brillant.

(suite à la page 10)



SUJET PAPETERIE

Je ne peux laisser passer sous silence un fait souligné dernièrement au sujet de la papeterie, même si ce projet peut prendre de trois à quatre ans à se concrétiser. Selon ces personnes, des gens seraient récalcitrants à l'idée de l'implantation d'une usine de papeterie chez-nous. Avez-vous pensé ce qu'apporterait à notre municipalité les retombées économiques d'un tel projet? Vous l'ignorez sûrement pour oser tenir de tels propos. Ou agissez-vous ainsi parce que ledit projet serait contre vos intérêts personnels? Si vous avez des enfants expatriés pour gagner leur vie partout au Canada, ce projet serait le plus beau cadeau gratuit jamais vu chez-nous, devons-nous le refuser par égoïsme?

Des gens donnent pour raison que ça polluerait le lac et d'autre, leur linge étendu sur la corde. Ces théories ne tiennent pas de bout.

(suite à la page 2)

page deux

***** OPINION - OPINION - OPINION *****

ET SONNE JOYEUX CARILLON...

(sujet papeterie suite)

A titre d'ancienne résidente de Val-Brillant et d'abonnée du journal, je me permets de vous faire part de quelques réflexions, suscitées je dois le dire, par la lecture de l'article sur la papeterie, signé par Marcel Auclair. (17 sept. 1980)

Il y a malheureusement, un autre glas qui sonne depuis de nombreuses années. Je veux parler de la résidence pour vieillards. Je me souviens, il y a près de 20 ans, les anciens et actuels résidents de V.B. étaient sollicités; il y avait un montant à amasser pour démarrer. L'objectif fut atteint et l'argent remis; le projet avait avorté... Pour quoi?

Pourtant, les besoins sont là. D'après le Pierre Brillant, la population du Village est composée à 30% de vieillards. Ces vaillants fondateurs ont le droit de passer une vieillesse heureuse dans leur village, près de leur église et de leur lac. Il y a déjà les étudiants et les jeunes travailleurs qui doivent s'expatrier. N'est-ce pas assez?

Je reconnais qu'il y a "Villa Mon Repos" qui répond à une partie des besoins, mais les autres....

Je souhaite qu'il se fasse assez de pression sur les conseils municipaux pour qu'on sonne le carillon.

Merci!

Irène Bélanger Aubut.

Les nouvelles usines sont toutes munies de systèmes d'épuration pour la sortie des eaux usées et cheminées anti-polluantes. Mon linge ne s'est jamais sali lorsque je demeurais à New-Richmond. Pour ce qui a trait au lac, même si il est très beau, il n'a jamais rempli nos ventres vides! Et l'île Matane près de Sayabec avec ses Grands Hérons aux oeufs d'or, quelle farce!

Il en est d'une catégorie de gens qui ne veulent pas évoluer et qui réfutent tout progrès même s'il se présente sur un plateau d'argent. Voulons-nous régesser ou progresser en nous contentant d'un petit pain?

Une personne m'a dit que nous serions mieux de ne rien faire au sujet de la papeterie que ça pourrait nuire pour obtenir l'usine à Val-Brillant. Nous n'avons rien à perdre et tout à gagner, car je connais la différence entre la prospérité et la situation actuelle de Val-Brillant. Je l'ai vécu quinze ans, nous avons les moyens de vivre largement et nous possédions tous les avantages qui s'offraient à nous.

Nous ne lâcherons pas en nous disant que "nous sommes nés pour un petit pain". Ce n'est pas vrai!

A nous d'y réfléchir. Pour le meilleur et non pour le pire. C'est la grâce que je vous souhaite.

Estelle Lavoie Turgeon.

LE PIERRE BRILLANT

Publication:

JOURNAL DE

VAL-BRILLANT

9A St-Pierre Ouest

Val-Brillant

Rédacteur

Marcel Auclair

Adjoint

Gabriel Auclair

Rédaction

Nicole Beaulieu

Jeannine Caron

Yolande Perron

Françoise Turcotte

Gérard Ouellet

Photographie

Elisabeth Lévesque

Collaboration

spéciale

Alberte Beaulieu

Colombe Fournier

Richard Sirois

J.-Baptiste D'Amours

Production

André Bélanger

France Caron

Irène Lebel

Martine Perron

Lynda Côté

Guyline Tardif

Distribution

Gilberte C. Lévesque

Denise Turcotte

Françoise Turcotte

742-3831

Valère Turcotte

Publicité

Marcel Auclair

742-3750

Impression

Impression des

Associés

212 Cathédrale

Rimouski

tirage: 700 copies

abonnement: \$5.00

par année

prix à l'unité: 0.30

Dépôt légal:

Québec

4è trimestre '80

on bouge ...

FERMIERE ... A L'ETUDE

LA RELEVÉ: ELECTIONS

Le 22 octobre, quelques fermières se rendaient à Amqui pour une journée régionale d'information sur les comités, sous la présidence de Mlle Gabrielle Martin du M.A.Q. de Rimouski, dans l'avant-midi il y eut conférence par M. Georges Tremblay, agronome. Il sut captiver son auditoire sur les sujets du comité "AGRICOLE ET COM-SOMMATION" tel, l'achat des produits agro-alimentaires du Québec, comment les reconnaître, comment s'assurer de leur qualité et de l'inspection faite avant et après leur mise en marché; ex: le lait, les viandes, etc...

Dans l'après-midi, il y eut travail en comité. Au comité "Orientation des cercles" étude des statuts et règlements, comment recruter de nouveaux membres pour assurer la relève.

Au comité "Culturel" élaboration d'une charte des droits de la famille. Les membres devront d'abord faire l'étude de la charte des droits et libertés de la personne.

Cette journée s'est avérée très enrichissante.

Membres Fermières venez nombreuses aux réunions pour profiter de l'étude faite en comité. Votre cercle a besoin de vous, de vos idées pour réussir de beaux rapports.

Thérèse D'Amours.



Le nouvel exécutif du Comité "La Relève" après élection. Première rangée: Anne-Marie St-Onge, Colombe Fournier, Marielle Lavoie, Germaine Lebel, Cécile Berger. Deuxième rangée: Yolande Perron, Juliette Lauzier, Michel Côté, Gilberte Lévesque.

Le 27 octobre dernier avait lieu l'élection de l'exécutif du Comité "La Relève" de Val-Brillant, inc. Plusieurs nominations ont été faites. Les résultats sont les suivants: Présidente, Colombe Fournier remplaçant Anne-Marie St-Onge; Vice-présidente, Marielle Lavoie remplaçant Colombe Fournier; Trésorière, Germaine Lebel; Secrétaire, Yolande Perron; conseillers, Michel Côté, Anne-Marie St-Onge, Juliette Lauzier, Cécile Berger, Gilberte Lévesque. Félicitations aux nouveaux élus.

Yolande Perron, sec.

Merci aux généreux donateurs qui ont répondu à l'appel du Comité "La Relève".

J.A.C.-Marguerite Lavoie-Gabriel Auclair don anonyme.

COURS DE FOLKLORE:

Encore une fois, la population de Val-Brillant est invitée à suivre des cours de folklore. Les intéressés doivent donner leur nom d'ici le 24 novembre aux numéros de téléphone suivant: 742-3514 ou 3529.

Bienvenue à tous. Mme Antoine Roy

MADELEINE R. LAVOIE

EPICERIE LICENCIÉE

BIERES VINS

ouvert:

8h à 23h

742-3322

**Mme Armand
D'Amours**

TISSU A LA VERGE
ET
A LA LIVRE
LAINE

VAL-BRILLANT

742-3561

AGATHE TURGEON

VAL-BRILLANT

742-3490

5

10

15

Cadeaux,
Epicerie, Jouets,
Articles de pêche.

editorial

***** LETTRE DE DEMISSION DU CONSEILLER JEAN-GUY GAGNON *****

Val-Brillant, 6 octobre 1980.

CORPORATION MUNICIPALE DU VILLAGE DE VAL-BRILLANT.

A l'Attention de M. J-B. D'Amours, maire.

Monsieur le maire,

C'est avec regret que je me voie dans l'obligation de vous remettre ma démission, au poste de conseiller municipal au siège no.3, poste que j'occupe au sein de votre conseil depuis ma nomination en novembre 77. Cette démission est effective en date des présentes.

Tout au long de ces quelques années, j'ai été en mesure d'apprécier l'esprit de collaboration qui animait l'équipe du conseil et soyez assuré que cette première expérience en politique municipale restera un merveilleux souvenir de mon passage dans votre municipalité.

Malgré tout, pour Denise et moi, ce qui rendra ce départ plus difficile, se sera de quitter un magnifique village et une population des plus sympathiques. En effet, il nous sera difficile d'oublier la façon dont vos concitoyens nous ont accueillis à l'été 75 et la confiance qu'ils m'ont manifestée en me demandant de les représenter à leur conseil municipal.

Je voudrais cependant profiter de la présente pour vous transmettre quelques réflexions sur les rôles et fonctionnements de cet outil privilégié de gestion, de coordination, d'animation et d'information que peut et se doit d'être un conseil municipal au sein de sa collectivité.

OUTIL PRIVILEGIE DE GESTION.

La gestion au plan municipal c'est administrer les deniers publics (taxes) au mieux être d'une population.

Dans ce sens, la municipalité se doit de maintenir, de développer ou d'implanter tous les services essentiels et normaux à la vie en communauté.

Les services publics, les activités sociales, culturelles et les loisirs se doivent d'être au centre de cette préoccupation.

L'entretien des chemins l'hiver ce n'est pas tout!

Pour ce faire, en plus des taxes locales, les municipalités sont aujourd'hui assujetties à toute une quirielle de programmes gouvernementaux susceptibles de leur venir en aide.

Il devient donc important que les conseils soient à la fine pointe de l'information dans ce domaine, de façon à leur permettre d'agir en connaissance de cause. L'identification des besoins du milieu et la connaissance des moyens mis à notre disposition sont les deux dimensions essentielles à une bonne prise de décision. Ce rôle de recherche, d'investigation de synthèse, revient au secrétaire de la corporation, employé permanent au service du conseil.

C'est à lui qu'incombe la tâche d'alimenter les conseillers municipaux sur le plan de l'information.

Le secrétaire-trésorier de la corporation se doit d'être plus qu'un teneur de livres, qu'un expéditeur de comptes de taxes et qu'un lecteur de courrier lors des séances du conseil.

Connaître les programmes gouvernementaux, les politiques municipales; préparer des documents-synthèses ou documents de travail à la demande du conseil, sont autant de tâches essentielles qu'il se doit d'assumer.

Un tel candidat ne cours pas les rues, et commande un salaire substantiel.

Une suggestion: ce besoin étant probablement ressenti tant au niveau de votre municipalité que dans celle de St-Pierre-du-Lac, il pourrait être envisagé que les deux municipalités se donne ce service en commun, dans la foulée des nombreuses collaborations réalisées à ce jour. (suite page 5)

dossier

***** LETTRE DE DEMISSION DU CONSEILLER JEAN-GUY GAGNON (suite) *****

Il s'agirait que les deux (2) conseils ar-
rêtent la description des tâches inhéren-
tes à ce poste, établissent les exigences
spécifiques s'y rapportant et identifient
les modalités de fonctionnement d'un tel
service.

OUTIL PRIVILEGE DE COORDINATION ET D'ANIMATION.

L'expérience et l'efficacité des collabo-
rations de plus en plus étroites entre les
municipalités de Val-Brillant et de St-Pi-
erre-du-Lac, au cours des dernières années
m'ont amené à penser que l'on pourrait in-
stitutionnaliser ce fonctionnement et cette
efficacité en franchissant une étape addi-
tionnelle, la fusion de ces deux (2) muni-
cipalités. Je demeure convaincu que les av-
antages sont plus nombreux et plus sérieux
que les quelques inconvénients inhérents à
un tel geste. Je suis persuadé que notre
population ne peut que sortir gagnante de
la création d'une municipalité unique, co-
hérente et dynamique.

Cependant, je partage l'avis de M. Richard
Sirois, maire de la paroisse St-Pierre-du-
Lac, à l'effet qu'une telle fusion devra
attendre que soient connues les règles du
jeu qui préciseront le rôle et la place des
municipalités rurales dans le cadre des
nouvelles Municipalités régionales de com-
té en rapport avec la venue des municipa-
lités urbaines au sein de ces structures
(loi 125).

Dans l'attente d'une telle fusion et dans
l'optique où les deux (2) municipalités se
seraient donnés un secrétaire-trésorier
commun, il est possible d'envisager outre
la tenue des séances régulières de ces con-

seils, la tenue de séances conjointes sta-
tutaires, axées sur la gestion de dossier
actuellement mis en commun (salle municipa-
le, dépotoir municipal, services d'incen-
dies, garage, etc.) et sur l'identification
et la réalisation de nouveaux dossiers :
loisirs, entretien des chemins l'hiver, a-
ménagement des berges du Lac Matapédia...

Coordonner les diverses actions ou activi-
tés reliées à la vie en communauté déborde
largement le cadre et les préoccupations
habituelles des structures municipales que
j'appellerai "conventionnelles".

Certaines de ces activités sont déjà assu-
rées par des structures dynamiques à carac-
tère local (âge d'or, fermières, journal,
festival des foins, loisirs, cèdrière...)
d'autres sont par contre à créer ou à réor-
ganiser Ici, nous pouvons penser au be-
soin, à la formule des commissions muni-
cipales, mixtes (représentants du milieu et du
conseil) au niveau de leur composition.

Là encore, le secrétaire-trésorier pourrait
se voir confier la tâche d'agent de liaison
entre ces structures et les conseils muni-
cipaux pour assurer un fonctionnement har-
monieux de toutes ces unités d'interven-
tion, tout en évitant un chevauchement in-
utile des énergies. Une ou deux rencon-
tres annuelles entre tous ces groupes et
les conseils pourraient permettre d'identi-
fier les besoins, les priorités et les
grandes orientations d'action pour l'année
à venir.

(suite à la page 16)

COMMUNIQUE DU JOURNAL DE VAL-BRILLANT

A sa première année d'existence, le Pierre-Brillant veut souligner de façon par-
ticulière la période des Fêtes. Depuis déjà quelques semaines une équipe de nou-
veaux collaborateurs bénévoles sont à préparer un supplément pour l'édition de
décembre. Les Fêtes d'autrefois sont à l'honneur: l'Avant, la Noël, le Jour de
l'An, les Rois. De plus l'équipe réserve une pleine page pour permettre à chacun
d'exprimer ses vœux. Communiquez-les à Marcel Auclair au numéro 742-3750.

les affaires

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIERE DE LA MUNICIPALITE DU VILLAGE DE VAL-BRILLANT

Le projet de loi 105 qui a introduit diverses modifications aux lois actuelles vous apporte, pour la première fois, un rapport sur la situation financière de la municipalité à cette période de l'année.

Les états financiers 1979 présentent au 31 décembre un excédent de revenus de 9 650 \$ sur les dépenses. Cet excédent plus celui de 1978 forment un surplus total de 19 600 \$ au bilan.

année la Commission municipale de Québec autorisait l'appropriation de la somme de 5 515\$ sur la somme disponible des règlements d'emprunt pour fins de construction des réseaux d'aqueduc et d'égout, permettent ainsi l'acquittement en un seul versement de la dette due à la municipalité de St-Pierre du Lac pour l'acquisition de la moitié indivisé de l'édifice municipal et communautaire. Un solde encore disponible chiffrant 11 470 \$ reste sujet à l'approbation de la Commission Municipale quant à son utilisation.

Le projet de loi 57 sur la réforme de la fiscalité municipale, qui nous apparaît actuellement comme un pas dans la bonne direction, nous offrit la possibilité d'adopter pour l'année 1980 un budget qui abaisse la taxe foncière 1979 de 4 \$ à 2 \$ pour l'année 1980 tout en conservant, dans les fonds municipaux, la somme de 19 600 \$ citée plus haut comme provision pour permettre une meilleure administration financière en attendant la perception des taxes & les versements du ministère des Affaires municipales. Cette demande a été formulée auprès du ministère.

Il en résulta que la municipalité emprunta seulement un total de 13 500 \$ en 1980 pour fin d'administration générale au lieu de 33 100 \$; emprunt présentement remboursé.

Un fonds de roulement d'une valeur de 5 00 \$ créé en 1976 contribua, toujours avec l'approbation de la CM, au financement des travaux de rénovation du centre municipal. Son remboursement total est prévu à la fin de 1981.

Les plus âgés qui connaissent si bien la dette de l'assistance publique apprendront sûrement avec plaisir qu'elle est réduite à zéro depuis cette année.

L'environnement des riverains nettement amélioré par les travaux de recons-

truction des murs de soutènement des cours d'eau Lauzier et de la Tannerie par le biais du programme Canada au travail n'a commandé aucun déboursé par les contribuables en 1980.

L'aménagement d'un terrain de balle molle, d'aires de jeux et d'une piste de ski defond se classe parmi les innovations de l'année grâce au projet "PAT" présenté par le Comité des Loisirs Inc.

Les panneaux aux entrées de la municipalité et ceux d'identification des rues, les tables à pique-nique, les bancs, les paniers à rebuts, la réparation du camion-citerne acquis par les deux municipalités en 1979 se groupent parmi les travaux réalisés par le projet Canada au travail présenté par la Corporation du Centre paroissial.

Bientôt, la rue d'Amours recevra son premier revêtement d'asphalte et les parties de la rue Notre-Dame et St-Pierre endommagées par les travaux seront restaurées.

Le conseil étudie actuellement un projet de construction ou d'acquisition d'un garage municipal. Une subvention de 37 500 \$ est consentie à cette fin.

Presqu'au terme des opérations financières 1980, des sommes demeurent disponibles, en particulier 23 100 \$ au poste: im mobilisations pour fins d'aqueduc et d'égout, 12 200 \$ au poste: Communauté Municipale pour la remise à neuf de la toiture de l'édifice municipal, achat de boyaux-incendie, gants protecteurs etc. pour les pompiers volontaires.

Malgré la hausse de la rémunération aux élus municipaux par les dispositions de la loi 105, l'équilibre budgétaire sera maintenu.

Après le versement de la troisième échéance de l'année chiffrant 143 000 \$ en capital et intérêts, il reste approximativement 29 000 \$ dans les fonds municipaux pour opérer jusqu'au 31 décembre, sans mentionner comptes à recevoir et versements à venir de la Province comme compensations tenant lieu de taxes sur les réseaux de télécommunications et de distribution de gaz.

Toutefois, un pourcentage justifié retenu par le ministère des Affaires municipales sur leurs versements ne sera remis s'il y a lieu, aux municipalités qu'après

suite à la page 7

municipales

RAPPORT DU MAIRE...suite

l'analyse des états financiers 1980, soit au milieu de l'année 1981.

En bref, la situation financière de la municipalité s'avère bonne si aucune déviation ne modifie la situation.

Maintenant quelle orientation générale le conseil municipal donnera t'il à son budget 1981?

Nous espérons maintenir les taxes 1981 au même niveau que celles de 1980.

Toujours en relation avec la Société d'Habitation du Québec, nous insisterons pour que la construction des dix unités de logement pour personnes âgées prévue pour 1979 se concrétise dès le printemps prochain.

L'idée de fusion de notre municipalité avec celle de St-Pierre du Lac, énoncée par les autorités de cette dernière, chemine et peut être que cette étude deviendra une préoccupation de l'année 1981.

L'état pitoyable de la rue St-Pierre nous a incités à solliciter unesubvention pour la parer d'un nouveau revêtement bitumineux. Nous espérons cette aide financière.

Un projet d'aménagement nautique et touristique se dessine à l'horizon pour la continuité d'activités estivales projetées par la station Val-d'Irène.

Ce sont les éléments principaux de l'année 1981.

Puissions-nous, chers concitoyens, travailler ensemble dans la réalité et selon notre dimension à une meilleure qualité de vie dans notre municipalité.

Jean-Baptiste D'amours, maire.

PROCLAMATION DU MOIS DE LA CONSULTATION MUNICIPALE SUR LA MISE EN PLACE DES M.R.C.

L'entrée en vigueur de la loi 125 sur l'aménagement du territoire et l'urbanisme transformera les conseils de comté en municipalités régionales de comté.

La consultation sur la délimitation des territoires de base et l'information sur le fonctionnement des municipalités régionales de comté nous permettent de prendre en main l'aménagement de notre milieu de vie.

Les membres des conseils municipaux auront à prendre des décisions importantes dans les semaines à venir. La population sera appelée à participer à cette prise de décision avec son conseil municipal.

Les municipalités régionales de comté permettront aux représentants des petites et grandes municipalités de travailler et de décider ensemble lorsqu'il sera question d'aménagement du territoire de notre petite région d'appartenance.

A cette fin, en ma qualité de maire de la municipalité de St-Pierre-du-Lac, je proclame le mois de novembre, mois de la consultation municipale sur la mise en place des Municipalités Régionales de Comté.

Richard Sirois Maire de St-Pierre-du-Lac.

MUNICIPALITE DU VILLAGE DE VAL-BRILLANT

Suite à l'assemblée des électeurs municipaux tenue le 19 octobre 1980 et avant l'élection du 2 novembre, les personnes suivantes ont été proclamées élues membres du conseil de la susdite municipalité.

SIEGE NO. 1	M. Raymond D'Amours
SIEGE NO. 2	Mme Réjeanne Caron
SIEGE NO. 3	Mme Yvonne Nicole
SIEGE NO. 4	M. Antoine Aubut
SIEGE NO. 5	M. Charles St-Amand.

Mme Jeanne-d'Arc Saintonge, prés. élection

cartes d'affaires

marielle DENTUROLOGISTE
claveau VAL-BRILLANT
742-3268

Jules inc. CONTRACTEUR
Fournier GENERAL
VAL-BRILLANT 742-3227

CHARLES ST-AMAND
Fer Ornemental
VAL-BRILLANT 742-3225

CLAUDE MALENFANT
Snap-on
R.R.2 VAL-BRILLANT
742-3517, 742-3541

les gourmets

FISH AND CHIPS

Bain de friture.

2 livres de filets d'aigle fin

2 tasses de farine à tout usage, tamisée

3 cuil. à thé de sel

2 cuil. à thé de poudre à lever

2 oeufs

1 tasse de lait

2 cuil. à table d'huile

Chauffer la friture à 375°.

Couper le poisson en portions

Tamiser ensemble la farine, le sel et la poudre à lever et passer les morceaux de poisson dans ce mélange. Battre les oeufs, légèrement et ajouter le lait et l'huile. Ajouter ce qui reste de la farine dans laquelle vous avez passé le poisson et brasser jusqu'à ce que ce soit lisse. Tremper les morceaux de poisson dans cette pâte et les faire frire, un ou deux à la fois, jusqu'à ce que la croûte en soit bien dorée.

Faire égoutter sur du papier absorbant et servir très chaud, avec des pommes de terre frites. (De 6 à 8 portions)

JEANNINE CARON

LE MANOIR RIOUX

Une véritable maison de campagne, un décor enchanteur. Voilà l'endroit idéal pour vos parents en visite, vos vacances en famille, les retrouvailles ou sessions d'études. Service de literie, nécessaire de cuisine, douches, pour 15 personnes. Réservez immédiatement

POUR WEEK-END OU A LA SEMAINE

742-3539

**A
VENDRE**

Spéciaux en v
du mercredi au
inclusiveme

EPICIERS U

GE

VOTRE
RENDEZ-
QUOTID

MARCHÉ LIZOT
5, rue St-Pie
Val-Briquant,

OBJETS A VEN

LOCAL A LOU

TARIFS

\$1.00 Petites
\$2.00 Remercin

S'adresser à:

Mme FRANCOISE
742-383

meli-melo

PETITES NOUVELLES, PETITES ANNONCES.....

NOUVELLES:

Décès: Le 27 septembre est décédée à St-Jérôme, Mme Claudine Côté 59 ans épouse de Jean-Luc Courcy. Elle était la fille de feu M. & Mme Johny Côté.
- Le 14 octobre est décédé M. Ovide Lamarre 80 ans 6 mois, époux de Marie-Anne Claveau.
Nos sincères condoléances aux familles éprouvées.

Naissance: Mireille née le 5 octobre fille de M. & Mme Pierre-André Paquet (Micheline Morin). Ses parrain et marraine seront M. & Mme Ls.-Gérard Morin de St-Tharsicius, oncle et tante de l'enfant. *Félicitations*

Mariages: Le 8 octobre a eu lieu le mariage de Jeannette Kenny fille de M. & Mme Henri Kenny (Laura Champagne) et Ls.-Philippe Michaud fils de M. & Mme Jean-Baptiste Michaud de St-Tharsicius. Ils vont demeurer à St-Tharsicius.
- Le 10 octobre, à Port-Cartier a eu lieu le mariage de Gérard Turcotte fils de M. & Mme Valère Turcotte (Francoise Dionne) et de Chantale Boudreault fille de M. & Mme Réal Boudreault. Ils vont demeurer à Port-Cartier.
Félicitations et Voeux de bonheur.

Arrivée et départ: Dans notre numéro du mois d'août on parlait du départ de notre curé l'Abbé Beaulieu pour St-Simon. Ce départ n'a pas eu lieu en août à cause de la maladie de l'Abbé Voisine, qui n'a pu venir à Val-Brillant. Donc il y a eu changement seulement le 15 octobre; l'Abbé Jean-Marie Beaulieu est parti pour Ste-Jeanne D'Arc et l'Abbé Clément Roussel de Ste-Jeanne D'Arc est arrivé à Val-Brillant. Nous souhaitons à ces deux curés un fructueux ministère dans leur nouvelle paroisse respective. Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à notre nouveau curé l'Abbé Roussel, qu'il soit heureux parmi nous, qu'il soit chez-lui chez-nous.

ANNONCES:

- A vendre: Automovile Camaro Rallys Sport 1976, tel que vu. S'adresser à Marcel Auclair Tél. 742-3750
- A vendre: Lapins pour la viande à \$2.00 la lb. aussi lapins pour élevage. S'adresser à Roger Gagné Tél. 742-3484
- A vendre: Patin de garçon de marque Micron à lame I.C.M. 5 points (homme) ont servi un hiver, très propre. Prix \$25.00. Mme Antoine Auvut Tél. 742-3753.
- Achèterais: Je serais intéressé à acheter un piano, pourrait être assez âgé mais en bonne condition. Lucien Rioux Ste-Angèle Tél. 775-4563
- Atelier "La Relève". Si vous avez du vieux linge (guénilles) à jeter, nous aimerions les ramasser, il nous servirait à l'atelier pour le décapage de meubles. Atelier "La Relève" Tél: 742-3351

FRANCOISE TURCOTTE

SALON FRANCINE

coiffures modes
traitements capillaires

Mme Francine Santerre, prop.
9 ST-RAPHAEL, VAL-BRILLANT

A VOTRE SERVICE: 742-3740
mardi-jeudi 9 à 18h
mer-vend. 9 à 21h
samedi 7 à 15h

A
VENDRE

DRE?

ER?

Annonces
ents

TURCOTTE

L

histoire

Un passé industriel (suite)

La vocation industrielle de la colonie attire les premiers venus. Vers 1880, Joseph Smith vient s'établir à Cedar Hall. En tant que producteur de bois, il invite les colons des paroisses du bord du fleuve à venir s'établir dans la région. Aux dires de Mme Antoine Paradis, F.-X. Bélanger, son grand-père, donnait comme raison de sa venue en 1888 que la paroisse possédait un moulin et qu'on payait un bon prix pour le bois coupé. Les pionniers de la paroisse ont d'abord été des forestiers. La vocation industrielle forestière de Val-Brillant était profondément ancrée dans leur esprit. Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler, par exemple, qu'Alphonse Lauzier, un des pionniers, a construit et exploité durant sa vie une quinzaine de moulins à scie.

L'industrie forestière a assuré le développement de la paroisse. Pendant longtemps, l'agriculture est demeurée une activité secondaire. Souvent, "ce n'est pas l'agriculture qui faisait vivre la famille du cultivateur mais c'est plutôt le cultivateur qui par son travail faisait vivre sa terre". Par contre, les chantiers et les scieries procuraient du travail à l'année aux journaliers du village et le cultivateur pouvait s'y adonner en dehors des périodes de semences et de récoltes. A cette époque, le chômage n'existait pas, les familles vivaient regroupées et la population se maintenait jeune. Une certaine stabilité régnait. Par la suite, la fermeture du moulin à scie qui faisait vivre la moitié de la population de Val-Brillant est venue rompre l'équilibre et mettre un terme à un demi siècle de prospérité: le village et les rangs se sont vidés et la population a diminué de moitié.

En 1949, Val-Brillant n'est plus ce qu'il avait été. En parlant de sa paroisse, le curé Michaud regrette alors le "temps de sa splendeur, alors que l'industrie la choyait". Il avait compris que l'économie d'une localité prospère ne peut pas reposer uniquement sur l'agriculture et les services. Pour J.-D. Michaud, la prospérité de sa paroisse dépend de l'industrie. Voici ses paroles: "elle aimerait bien a-

voir une de ces industries qui donnent du travail à la population et l'empêchent d'aller chercher ailleurs; mais elle vit dans l'espoir qu'un jour ou l'autre il se trouvera des hommes de progrès qui mettront en valeur...(son territoire)".

Un avenir incertain

En 1980, avec la loi 125 sur l'aménagement du territoire, le temps est maintenant venu pour les gens de Val-Brillant de réfléchir sérieusement et de se prononcer ouvertement sur les vocations économiques susceptibles de répondre à leurs aspirations.

Dans son article publié dans le dernier numéro du Pierre-Brillant, le maire de la paroisse M. Richard Sirois dit apercevoir "des orientations à l'horizon: si nous voulons". Il fait référence à la loi 125 et à l'obligation pour chaque municipalité de préciser ses propres orientations et de les faire inscrire dans un schéma d'aménagement régional. Il fait de plus allusion à "certaines avenues possibles pour le mieux-être collectif". Selon lui, "Val-Brillant doit protéger son lac et ses terres agricoles; mettre en valeur ces 2 richesses". C'est l'opinion du maire, mais c'est aussi la position arrêtée du Conseil de comté de Matapédia avant même d'avoir consulté la population de Val-Brillant comme l'exige la loi 125.

Cette consultation populaire viendra tôt ou tard. Et c'est à ce moment-là que les gens de Val-Brillant devront être particulièrement attentifs pour ne pas se faire passer n'importe quoi. De plus, ils devront faire preuve de beaucoup de volonté (d'abord être présents) pour défendre eux-mêmes leurs idées et leurs intérêts. Le maire Sirois a exprimé les siennes mais je ne comprends pas pourquoi nous, nous devrions renoncer à donner à nos municipalités une vocation industrielle quand on sait pertinemment que le progrès vient avec l'industrialisation. La chicane actuelle pour la papeterie en fait foi. Et comme la chicane fait partie de notre culture, l'industrie est à la base de notre histoire. N'ayons donc pas peur de nous redonner les moyens de nos ambitions.

Gabriel Auclair

gens de chez-nous

UN ARTISAN CORDONNIER

Notre rencontre avec M. Alfred Bélanger et sa charmante épouse fait l'objet de l'article "gens de chez nous" ce mois-ci. Notre contact avec cet homme, d'une belle philosophie, d'une joie de vivre, et qui a fait un des plus anciens métiers du monde, a été pour nous d'un grand intérêt.

Retraité de puis 1974, M. Bélanger commença très jeune à s'intéresser à la réparation de chaussures. A l'âge de quinze ans il travaille avec un cordonnier du temps, M. Charles-Eugène Sirois, pour apprendre le métier et ceci durant sept mois. Après avoir acquis quelques connaissances rudimentaires de cette profession, c'est lui qui répare les chaussures de la famille ainsi que les attelages des chevaux, etc.

C'est en 1927 qu'il s'installe dans le village de Val-Brillant pour y exercer son métier en vue de gagner sa vie. Il se marie trois ans plus tard et travaille pendant 47 ans à la réparation, à la transformation et même à la fabrication de chaussures, de harnais pour chevaux, de toiles de moissonneuses et la liste serait longue de tout énumérer les travaux qu'il pouvait accomplir. Au début les outils qu'il possédait étaient très simples et peu perfectionnés. C'est en 1949 qu'il décide de moderniser toute l'installation de sa cordonnerie, il fit l'acquisition de nouvelles machines, ce qui lui permit de travailler avec plus d'aisance et en même temps fournir un travail mieux fini.

M. Bélanger dit que c'est un métier qu'il aimait, que pour lui l'important, beaucoup plus que l'argent, c'était de présenter des ouvrages toujours mieux faits et s'appliquait à donner satisfaction à sa clientèle. Il raconte que quand la mode changeait, il faisait la transformation des talons et des bouts de souliers que certains magasins lui apportaient. Cette grande habileté a fait de lui un cordonnier très apprécié de la population de toute la région.

M. Bélanger dit aussi qu'en comparaison d'autrefois, les cordonneries d'aujourd'hui n'ont peut-être pas tout à fait les mêmes fonctions. Bien sûr les gens ont encore



besoin qu'on répare leurs chaussures, mais autrefois il commençait à fabriquer souliers, bottes, mocassins qu'il nommait "pichou" à partir de l'automne jusqu'à décembre, et c'était vraiment la fabrication complète, faite souvent avec des peaux de vaches que le cultivateur tannait ou faisait tanner lui-même. Il y avait aussi cet aspect social qui ressemblait à celui du magasin général du temps, où des personnes se rassemblaient pour jaser, tous les sujets y passaient: politique, guerre, maladie, religion ainsi que les nouvelles "fraîches" de la paroisse. C'était une forme de communication dont plusieurs s'ennuient aujourd'hui.

En plus d'être artisan lui-même, nous pouvons dire que son épouse nous fait découvrir qu'elle possédait d'admirables talents en nous faisant voir toutes sortes d'ouvrages d'artisanat, tous plus beaux les uns que les autres. Ses spécialités: le travail au point de croix, le tapis au crochet et la courte-pointe souvent faites selon son inspiration, c'est du vrai travail d'artiste.

Bravo à ces deux gens de chez-nous et à quand la relève?... C'est un besoin important.

Alberte et Nicole Beaulieu

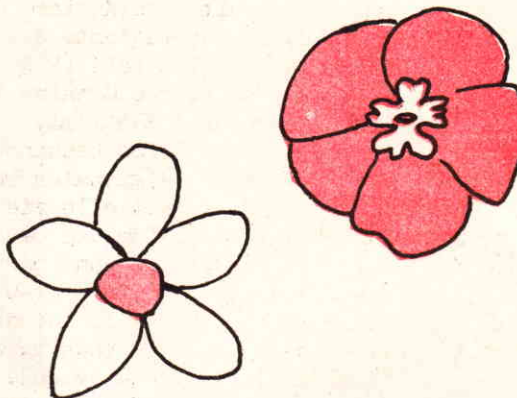
la page des jeunes

La rose

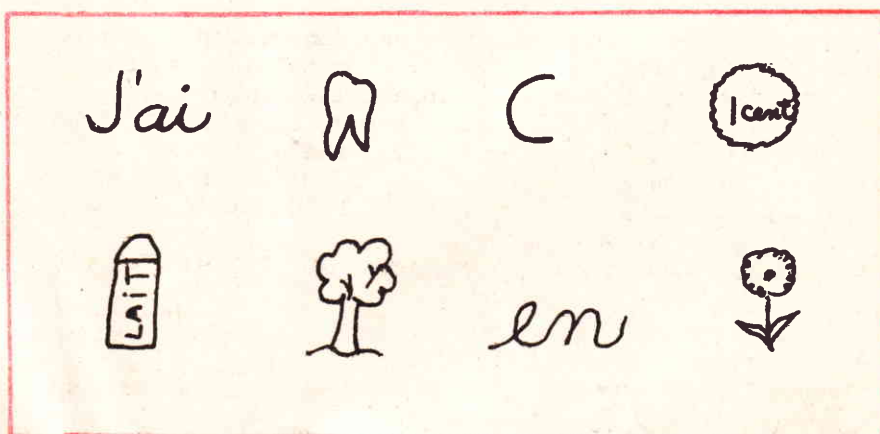
La rose est rose, rouge et blanche.
La rose, c'est pour les grand-mères,
Pour maman, ma tante et ma cousine.
Un cadeau, c'est une rose.
Ca fait chaud au coeur,
Quand on donne une rose.
La rose est belle, belle
Belle, très belle.

De:

Sylvain Gonthier
C.P. 66
Pabos, GOC 2HO



QUE
SIGNIFIE
CE
REBUS ?



FERNAND COTE
ÉPICERIE LICENCIÉE

BOUCHERIE
742-3281
VAL-BRILLANT



Spécialités:

◆ fondue chinoise

◆ rosbeef du Roy

◆ steak du Roy

◆ POULETS BAR-B-Q

nous et...

LES ANCIENS COMBATTANTS

Le Regroupement pour les droits des Anciens Combattants est issu de la Collaboration de quelques centaines d'anciens combattants à travers le Québec et les organismes suivants: La Fédération Québécoise Anti-Pauvreté (F.Q.A.P.) Les Organisations des 15 régionales du Québec (Q.A.P.G.) pour nous, des Copains Nouvelle Vie, des cliniques Juridique Pointe-Charles et Petite Bourgogne à Montréal.

Ces organismes ont tous ressenti les besoins des Anciens combattants. La Fédération Québécoise Anti-Pauvreté et ses 15 régionales regroupent les bas salariés et les assistés sociaux. L'association copains nouvelle vie s'occupe des alcooliques et compte plus de 1000 membres qui ont été réhabilités car ceux-là peuvent être comptés parmi les pauvres car plusieurs "boivent parce qu'ils sont pauvres et ils sont pauvres parce qu'ils boivent." La Clinique Juridique de Pointe St-Charles et Petite Bourgogne est une corporation locale dûment accréditée selon la loi de l'aide juridique par la Commission des services juridiques. Nous en Gaspésie nous aurons aussi un avocat de l'aide juridique en la personne de Daniel Mills de New-Richmond.

Ces organismes ont maintes fois constaté que leurs clients étaient des anciens combattants vivant une période difficile de leur vie à cause de leur âge. La majorité de ces vétérans n'ont jamais bénéficié d'un programme de réhabilitation à la vie civile. La plus grande majorité doivent se contenter de l'aide sociale parce qu'ils ignorent leurs droits.

Sans les détailler voici les principaux programmes et services offerts aux vétérans, aux membres de leur famille, aux veuves et orphelin de guerre: "Pensions d'invalidité, pension aux personnes à charges, allocations de veuves et/ou d'orphelins fonds de secours, services de traitements, aide au logement, assistance à l'éducation, fond de bienfaisance, funérailles, inhumation et pierre tombale etc. etc....."

Spécifions que pour avoir droit à une allocation d'ancien combattants il faut avoir une pension, peu importe le pourcentage de l'invalidité qu'entraîne la pension (1% est suffisant) ou avoir servi Outre-mer.

Pour plus de renseignements communiquer avec Colombe Fournier. Tel.: 742-3352
Colombe Fournier

GARAGE

Louis Savard

spécialités:

►DEBOSSAGE
►PEINTURE

742-3333

GENEREUX DONATEURS

M.Mme Charles Eugène Beaulieu.
Comité des parents.
M.Mme Renaud Dubé.
M.Mme Paul-Emile Bérubé.
I Don anonyme.

Merci!



Valenciel Inc.

Poste de
conditionnement

Semences
Pédigrées

742-3405



André D'Amour enr.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

SPÉCIALITÉ: CAUFFAGE ÉLECTRIQUE

11, RUE ST-MICHEL, VAL-BRILLANT

742-3259



edito - loisir

PAR: ANDRE BELANGER

● Le comité de la "Patinoire couverte" a commencé l'étude du projet. La première phase consiste à analyser la situation présente: les installations, les possibilités financières, les ressources humaines. Dans un deuxième temps ce sera l'analyse de la pratique des loisirs à Val-Brillant de même que les attentes au niveau des Loisirs. A partir de ces données, le comité procédera à l'élaboration du projet.

● L'exécutif du club "Les Baladins" se réunira bientôt afin de discuter des orientations du club pour la prochaine année. Suite à cette première rencontre de l'exécutif, une réunion pour tous les intéressés sera convoquée.

● Le service d'éducation aux adultes offre deux nouveaux programmes de formation en Loisir.

1 Le programme d'activités physique comprenant les cours suivant:

- Conditionnement physique niveau I
- Initiation aux activités sportives
- Initiation aux activités de plein air
- Stage d'initiateur en ski de fond

2 Le programme d'administrateurs bénévoles en Loisir comprenant différents sujets pouvant intéresser les bénévoles en Loisir.

Pour inscriptions ou informations supplémentaires, communiquez au service d'éducation aux adultes à 629 4481.

● Le chalet des loisirs ouvrira ses portes bientôt. Lundi le 3 novembre dernier, à la réunion régulière du conseil municipal, M et Mme Albert Lévesque ont accepté de s'occuper pour une 3^{ème} Année du chalet des Loisirs. Des rénovations sont obligatoires avant l'ouverture soient: peinture, recouvrement du plancher et réparations mineures. Un montant approximatif de 2 400 \$ est prévu à cette fin.

● Toutes les femmes et filles intéressés à jouer au ballon-balai cet hiver, vous pouvez vous inscrire en communiquant avec Elizabeth Lévesque à 742 3581 ou à Francine Santerre à 742 3740. Bienvenue à toutes !

● Le comité des Loisirs de la Relève organise un tricot le 30 novembre prochain de 13H00 à 14H00. Le comité sollicite votre générosité en encourageant les tricoteuses par vos commanditaires.

Bienvenue à tous.

DECORATION INTERIEURE

- CUISINES LAMTECH
- ESCALIERS COLONIAL
- PLANCHERS BOIS-FRANCS
- ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN: SIRIO, CIDNEO, GUZZINI.
- MIRROIRS, CADRES, SCULPTURES.
- CERAMIQUES RAMCA ET AUTRES
- PEINTURE NATIONAL

CONSEILS ESTIMATIONS
PERMIS REGIE DES ENTREPRISES QUE.

**DECORATION
AMOURS
INC.**

742-3736
VAL-BRILLANT

les sports

● Dimanche le 9 novembre dernier, débutait le calendrier des activités de la ligue de hockey intermunicipal Molson (adultes). Les équipes qui font partie de cette ligue sont: Val-Brillant, St-Vianney, Albertville et trois équipes de Lac-au-Sau mon. Chaque équipe disputera 30 parties. Val-Brillant possède une très bonne formation composé de 20 joueurs. Le responsable de l'équipe est M. Claude Chicoine, il est également vice-président de la ligue. Bonne chance à l'équipe des Tigres.

● Depuis le début d'octobre, le service d'éducation aux adultes dispense un cours de conditionnement physique niveau I à l'école de Val-Brillant. Un total de 20 personnes sont inscrites. Les cours ont lieu 2 fois par semaine à raison de 2 heures par cours. Chaque participant a subi une évaluation de sa condition physique et un programme individuel d'exercices lui a été prescrit.

● Pour ce qui est du Super-Tirage organisé par le comité des Loisirs, l'émission des billets est retardée de quelques semaines dû aux exigences du Ministère des Loteries et courses du Québec. Ce tirage sera donc retardé d'autant. Nous continuons

à espérer que vous saurez encourager les Vendeurs de billets et bonne chance pour le tirage.

● Dans le premier Edito Loisir en avril il a été question de la possibilité de mettre sur pied une association Locale du hockey mineur. La saison de hockey approche et aucune intervention n'a été faite en ce sens. A tous les jeunes hockeyeurs intéressés, c'est à vous de faire des pressions auprès du comité des Loisirs pour obtenir gain de cause.

● Le projet "Developpement Loisir" s'est terminé le 31 octobre dernier. Ce premier projet d'envergure pour les Loisirs a demandé beaucoup d'efforts bénévoles. Plusieurs pourront le contester mais il demeure que l'expérience que le comité des Loisirs en retire sera des plus profitable. Les aménagements réalisés dans ce projet constituent une première étape pour le développement des Loisirs Chez Nous.

LA PENSEE DU MOIS

"On n'est jamais complètement habillé tant qu'on ne porte pas un sourire"

Hôtel Val-Brillant

SALUT
LES
FILLES

L'ENDROIT POUR SE DETENDRE

- BAR SALON
- TABLE DE BILLARD
- CHAMBRE ET REPAS COMPLET

Air climatisé 742-8304 742-3264

GARAGE Jacques Levesque

TUNE UP
TRANSMISSION
AUTOMATIQUE

ROUTE NATIONALE
VAL-BRILLANT
742-3785

LETTRE DE DEMISSION (SUITE DE LA PAGE 5)

OUTIL PRIVILEGIE D'INFORMATION.

Malgré la taille particulièrement petite de nos municipalités, j'ai été en mesure d'identifier une lacune marquée sur le plan de l'information en général et plus précisément sur le plan de l'information municipale.

La venue du journal "LE PIERRE BRILLANT" a marqué une étape importante dans la voie d'une solution à ce problème. Cependant, deux (2) handicaps majeurs risquent d'en compromettre sa survie; le manque de moyens financiers et l'essoufflement à moyen terme de l'équipe de bénévoles qui en assume la publication.

Je pense qu'à ces deux (2) niveaux, les structures municipales ont des responsabilités.

Tout en assurant, et ce de façon inconditionnelle, l'autonomie de l'équipe du journal et sa liberté d'expression, l'on peut envisager que les municipalités assurent en partie les coûts inhérents à sa parution (budget annuel de fonctionnement).

De plus, les conseils devraient assurer la parution mensuelle d'information sur la chose municipale (législation, réalisation orientation, etc.). La faible participation des citoyens aux assemblées des conseils et conséquemment, un manque d'information sur ses actions, sont à l'origine de critiques généralisées sur nos structures municipales.

Le secrétaire municipal, dont nous avons fait mention précédemment, devrait se faire le porte-parole des conseils par ses écrits réguliers dans notre journal.

Ces quelques commentaires ne se veulent ni amers, ni négatifs. Je ne possède pas seul la vérité, je souhaite seulement qu'ils puissent déclencher une discussion franche et objective entre les divers partenaires (conseils municipaux, groupes ou individus) intéressés par l'avenir de notre municipalité et le mieux-être de sa population.

Bonne chance à tous et merci de m'avoir accueilli chez-vous.

Jean-Guy Gagnon, citoyen de Val-Brillant.



la
caisse populaire
de
val-brillant

9

ST-PIERRE OUEST

VAL-BRILLANT

742-3271